



Lecture sociale d'un territoire

Avril 2010

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
DONNEES DE CONTEXTE.....	3
Introduction	3
Indicateurs d'évolution des effectifs.....	4
➤ Objectif.....	4
➤ Définitions.....	4
Indicateurs de connaissance de la répartition des familles	5
➤ Objectif.....	5
➤ Définitions.....	5
Indicateurs de connaissance du contexte socio-économique	6
➤ Objectif.....	6
➤ Définitions.....	7
Illustration.....	8
PAUVRETE - PRECARITE	14
Introduction	14
Minima sociaux	15
➤ Objectif ou questionnaire.....	15
➤ Définitions.....	16
Populations fragiles	17
➤ Objectif ou questionnaire.....	17
➤ Définitions.....	17
Seuil de précarité	19
➤ Objectif ou questionnaire.....	19
➤ Définitions.....	19
Illustration.....	20
➤ Profil des allocataires bas revenus en terme de situation familiale.....	20
➤ Poids des allocataires bas revenus dans la population totale allocataire.....	20
➤ Poids des minima sociaux :	21
➤ Les revenus fiscaux :	21
ENFANCE ET FAMILLE	22
Introduction	22
Poids de la population enfantine.....	23
➤ Objectif :	23
➤ Définition :	24

Approche des besoins potentiels de modes d'accueil	25
➤ Objectif :	25
➤ Définition :	25
➤ Indicateurs complémentaires (qualitatifs) :	25
Mesurer la capacité d'accueil individuel	26
➤ Objectif :	26
➤ Définition :	26
Mesurer l'offre d'accueil en équipement collectif.....	27
➤ Objectif :	27
➤ Définition :	27
➤ Interprétation et Limites :	27
Approcher les besoins en accueil de loisirs des enfants de plus de 6 ans.....	28
➤ Objectif :	28
➤ Définition :	28
➤ Interprétation et Limites :	29
➤ Indicateurs complémentaires (qualitatifs) :	29
Mesurer la garde par l'un des parents ayant cessé temporairement son activité	30
➤ Objectif :	30
➤ Définition :	30
Illustration.....	31
➤ Poids de la population enfantine.....	31
➤ Poids des enfants dont les deux parents ou le monoparent exerce(nt) une activité	31
➤ Nombre d'enfants ayant un mode de garde individuel (assistante maternelle ou garde à domicile) :	31
➤ Nombre d'enfants gardés par leur(s) parent(s)	32
➤ Poids des enfants âgés de 6 à 11 ans :	32
PERSONNES AGEES.....	33
Introduction	33
Caractéristiques démographiques des personnes âgées	35
➤ Objectif :	35
➤ Interprétation et Limites :	35
Approche des conditions de vie des personnes âgées	36
➤ Objectif :	36
➤ Définitions :	37
➤ Interprétation et Limites :	37
➤ Indicateurs complémentaires :	37
Offre de services existant sur le territoire à destination des personnes âgées	38
➤ Objectif :	38
➤ Définitions :	38
➤ Interprétation et Limites :	38
Part des bénéficiaires d'une aide publique	39
➤ Objectif :	39
➤ Définitions :	39
➤ Interprétation et Limites :	40
Illustration.....	41
➤ Caractéristiques démographiques des personnes âgées et part des bénéficiaires de l'APA	41

LE LOGEMENT	43
Introduction	43
Indicateurs d'analyse du contexte territorial au regard de la situation du logement et de l'habitat	44
➤ Objectif :.....	44
➤ Définitions :.....	44
Indicateurs d'analyse de la répartition et du profil des bénéficiaires	46
d'aides au logement	46
➤ Objectif :.....	46
➤ Définitions :.....	47
Indicateurs liés au maintien dans le logement.....	48
➤ Objectif :.....	48
➤ Définition :	48
Indicateurs liés à l'amélioration du cadre de vie	49
➤ Objectif :.....	49
➤ Interprétation et Limites :	49
➤ Indicateurs qualitatifs :	49
Taux de mobilité dans le parc HLM	50
➤ Objectif :.....	50
➤ Définitions :.....	50
➤ Interprétation et Limites :	51
Illustration.....	52
➤ Analyse de la répartition des bénéficiaires d'aide au logement, 2008.....	52
➤ Taux de mobilité dans le parc HLM :	52

INTRODUCTION

Dans le cadre de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne, la Caisse d'allocations familiales (Caf) et le Conseil général du Puy-de-Dôme ont souhaité conduire un travail visant à faciliter aux professionnels de terrains la lecture sociale d'un territoire.

Ce travail a été réalisé en partenariat avec les acteurs institutionnels régionaux de la plate-forme concernés par cette problématique.

Pour la Caf comme pour le Conseil général, l'enjeu est de mieux connaître et identifier les besoins sociaux sur les territoires afin d'apporter des réponses les plus pertinentes possible.

La réponse aux besoins sociaux s'appuie sur une bonne connaissance du territoire d'intervention des professionnels de terrain. La réalité sociale d'un territoire s'appréhende autour d'une analyse concertée des besoins et des attentes d'une population : cette démarche implique le recueil, l'analyse et le partage de données quantitatives et qualitatives.

Le travail effectué dans le cadre de la plate-forme par le groupe « Lecture sociale d'un territoire » peut être considéré comme une contribution à cette démarche.

L'objectif de ce travail visait à élaborer une méthodologie de recueil de données quantitatives pertinentes, méthodologie transférable aux professionnels de terrain ; celle-ci leur donnant les éléments nécessaires pour être en capacité d'établir un diagnostic construit autour des forces et faiblesses du territoire et, par la suite organiser la réponse aux besoins qui découlent de cette connaissance.

Le champ de l'observation est centré sur quatre thématiques qui correspondent aux principales missions des partenaires de la plateforme :

- Pauvreté/précarité
- Enfance/famille
- Personnes âgées
- Logement

En préalable, les données de contexte permettent à l'utilisateur d'effectuer une première approche du territoire étudié et d'en avoir une vision globale. Ensuite, des indicateurs ont été retenus pour chacune des thématiques, La définition, l'interprétation et la limite des indicateurs sont mentionnées afin d'en faciliter l'utilisation.

Les données relatives à la Communauté de communes de Thiers figurent sur le document afin d'illustrer et de concrétiser le propos.

Le groupe de travail a souhaité faciliter l'utilisation de ce document en :

- permettant l'accès soit à l'ensemble du document (téléchargement du document complet), soit par thématique (téléchargement thématique par thématique),

- faisant figurer chaque fois que cela a été possible les liens avec les sites fournisseurs de données et les modalités d'accès à ces données.

Lorsque les données ne sont pas accessibles sur un site Internet et doivent faire l'objet d'une demande spécifique à un service, un délai d'un mois sera nécessaire entre la réception de la demande par le service concerné et la mise à disposition des données.

Ont collaboré à ce travail, les organismes suivants :

- la Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme (Caf 63),
- la Caisse régionale de l'assurance maladie (Cram),
- le Conseil général du Puy-de-Dôme,
- le Conseil général de l'Allier,
- la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Auvergne (Drass)
- la Direction régionale de l'équipement (DRE Auvergne)
- la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee Auvergne),
- la Mutualité sociale agricole (MSA Auvergne),
- l'Union de recouvrement de la sécurité sociale et d'allocations familiales du Puy-de-Dôme (URSSAF 63).

Toutes remarques des professionnels de terrain relatives à l'utilisation de cet outil méthodologique ainsi que les suggestions d'amélioration peuvent être adressées à l'équipe de pilotage de ce travail par courriel (lvaissade.obresa@orange.fr).

Introduction

L'examen des caractéristiques sociales et démographiques de la population est essentiel pour la compréhension du fonctionnement d'un territoire. La taille des ménages et des familles, l'importance de certaines catégories socioprofessionnelles et le niveau des revenus sont autant d'indicateurs qui permettent de caractériser le territoire pris dans sa globalité.

La variation de population est le bon indicateur du dynamisme démographique du territoire. Il est le résultat de deux composantes : le solde naturel et le solde migratoire.

Un solde naturel négatif traduit un vieillissement de la population.

La variation due au solde apparent des entrées et sorties traduit l'attractivité du territoire.

Du fait du vieillissement généralisé de la population française, la répartition par âge de la population est un indicateur de cadrage important. En effectif ou en taux, il faut regarder à la fois, les moins de 20 ans et les plus de 65 ans.

En zone rurale, les populations âgées représentent une part importante de la population malgré un effectif faible. En revanche, dans les zones urbaines, les populations âgées sont bien plus nombreuses mais représentent une part moins importante de la population.

En France, le vieillissement a un impact fort sur la structure familiale. Le nombre de personnes vivant seul notamment chez les personnes âgées augmente fortement.

Le nombre de couples avec enfants est en diminution alors que le nombre de familles monoparentales progresse.

Le dynamisme économique de la zone s'appréhende à partir du nombre d'emplois proposés, leurs évolutions, leurs structures.

Les caractéristiques du chômage (importance de la part des femmes, des jeunes, des chômeurs longue durée) et leur évolution informent sur les difficultés d'accès à l'emploi et sur la fragilité économique.

Les principales questions auxquelles on peut chercher à répondre sont les suivantes :

- Le territoire est-il attractif ? Quelle est la part des nouveaux résidents ?
- Quelle est la part de la population âgée ?
- Y-a-t-il beaucoup d'enfants ?
- Comment le territoire se positionne-t-il par rapport aux zones de référence du point de vue de la composition des ménages et des familles, de la structure par catégories socioprofessionnelles, des revenus ?

Indicateurs d'évolution des effectifs

➤ Objectif

Examiner comment la population évolue, quels sont les facteurs d'évolution ?

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Effectif de la population totale	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i>	2006 Estimation 2007
Variation de la population : taux annuel moyen (due au solde naturel et au solde migratoire)	INSEE	Communautés de communes	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i>	1999-2006
Structure par groupe d'âge de la population totale	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Dossier thématique</i> - Signet <i>Evolution et structure de la population</i>	2006

➤ Définitions

✓ **La population** comprend :

- La population des résidences principales (ou population des ménages),
- La population des personnes vivant en communautés,
- La population des habitations mobiles, les sans-abris et les marinières rattachés au territoire.

Depuis 2004, elle correspond, pour un territoire défini par un zonage administratif, à la population municipale de ce territoire, aux questions d'arrondis prêts.

✓ **Le solde naturel** (ou accroissement naturel ou excédent naturel de la population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

✓ **Le solde apparent des entrées sorties** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée ; il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Les estimations de population au 1^{er} janvier 2007 tiennent compte des résultats du recensement 2006 au niveau départemental, ainsi que des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour chaque année à partir des données d'état civil et de plusieurs sources administratives.

Indicateurs de connaissance de la répartition des familles

➤ Objectif

Connaître le poids des familles dans la population

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Répartition des ménages selon la structure familiale	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Dossier thématique</i> - Signet <i>Famille Situation matrimoniale</i>	INSEE 1999-2006
Répartition des allocataires selon la composition familiale	CAF MSA	Communauté de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	CAF 2008

➤ Définitions

- ✓ **Un ménage**, au sens du recensement, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Les personnes vivant dans des habitations mobiles et les personnes vivant en communauté sont considérées comme vivant hors ménage.
- ✓ **Un allocataire** désigne une personne désigné comme responsable du dossier qui perçoit au moins une prestation au titre du mois de décembre de l'année n pour elle même ou pour ses ayants droits. Le nombre d'allocataires est égal au nombre de dossiers.
- ✓ **La notion d'enfants** recouvre les enfants pris en compte pour le calcul des prestations familiales.

Indicateurs de connaissance du contexte socio-économique

➤ Objectif

Appréhender le dynamisme économique du territoire dont l'accès à l'emploi

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre de foyers fiscaux imposés	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i>	2006
Revenu net imposable annuel moyen par foyer fiscal	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i>	2006
Taux de foyers fiscaux non imposés	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Dossier thématique</i> - Signet <i>Revenus et niveaux de vie</i>	2006
Distribution des revenus déclarés par unité de consommation	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i> - Signet <i>Revenus et niveaux de vie</i>	2006
Structure des revenus déclarés	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i> - Signet <i>Revenus et niveaux de vie</i>	2006
Salaire net horaire moyen Selon la CSP	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i> - Signet <i>Salaires et revenus d'activité</i>	2006
Création d'entreprises par secteur d'activité	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i> - Signet <i>Démographie des entreprises</i>	2006

Evolution du nombre d'emplois salariés	URSSAF	Communauté de communes	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp	2005-2008
	INSEE	Département	- Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i>	2006
Nombre de demandeurs d'emploi	INSEE	Communauté de communes	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp	2008
		Département	- Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Résumé statistique</i>	

➤ Définitions

- ✓ **Le terme foyer fiscal** désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage.
- ✓ **Le revenu imposable** comprend l'ensemble des revenus, bénéfiques et gains de toute sorte, perçus par le contribuable, ainsi que les membres de son foyer fiscal, quel qu'en soit la source, française ou étrangère.
- ✓ **L'unité de consommation** est un système de pondération, qui attribue un coefficient à chaque membre du ménage pour permettre la comparaison des niveaux de vie ménages de taille ou de compositions différentes.
Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).
L'échelle actuellement la plus utilisée retient la pondération suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.
- ✓ **Les personnes employées** au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé soit dans la commune de résidence, soit dans la commune du lieu de travail.
- ✓ **Les demandeurs d'emploi en fin de mois** sont les personnes inscrites au Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois ; il s'agit des catégories 1,2 ou 3, hors activité réduite, soit des personnes dans une situation de chômage proche de celle donnée par le Bureau International du Travail.

Illustration

Données de contexte pour la communauté de commune de Thiers, 2008

	CC de Thiers communauté (246301063 - EPCI) Zone de comparaison : France métropolitaine (M - METRODOM)	octobre 2008
Chiffres clés	Résumé statistique	

Population	Territoire	Zone de comparaison
Population en 2006	14 090	61 399 719
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2006	158,0	112,9
Superficie (en km ²)	89,2	543 952,3
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	-0,9	0,7
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	0,0	0,4
dont variation due au solde migratoire : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	-0,9	0,3
Nombre de ménages en 2006	6 414	26 070 381

Sources : Insee, RP2006 et RP1999 exploitations principales.

Logement	Territoire	Zone de comparaison
Nombre total de logements en 2006	8 011	31 089 562
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2006, en %	3,5	9,9

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

Revenus	Territoire	Zone de comparaison
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal en 2006, en euros (1)	17 221	22 162
Foyers fiscaux imposés en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2006 (1)	43,4	54,3
Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation en 2007, en euros (2)	14 958	17 497

Sources : (1) DGI, impôt sur le revenu des personnes physiques.

(2) Insee-DGI, Revenus fiscaux localisés des ménages.

Emploi - Chômage	Territoire	Zone de comparaison
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2006 (1)	8 240	25 259 785
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2006, en %	90,3	88,2
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en % (1)	-0,8	1,5
Nombre de demandeurs d'emploi (catégories 1, 2, 3 hors activité réduite) au 31 décembre 2008 (2)	749	2 257 790

Sources : (1) Insee, RP2006 et RP1999 exploitations principales.

(2) Dares, Statistiques du marché du travail.

Établissements	Territoire	Zone de comparaison
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2007	1 122	3 981 867
Part de l'industrie, en %	16,9	7,6
de la construction, en %	9,0	10,5
du commerce et des réparations, en %	20,9	20,7
des services, en %	53,1	61,3
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	40,8	35,9
de 10 salariés ou plus, en %	12,5	9,2

Champ : ensemble des activités hors agriculture, défense et interim.

Source : Insee, CLAP.

RP : Recensement de la population

CLAP : Connaissance locale de l'appareil productif

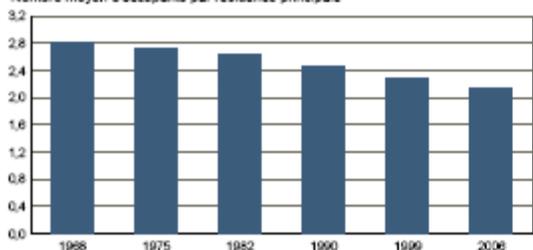
FAM T1 - Ménages selon la structure familiale

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2008	%	1999	%	2008	1999
Ensemble	8 411	100,0	8 468	100,0	13 820	14 704
Ménages d'une personne	2 467	38,5	2 268	35,1	2 467	2 268
- hommes seuls	1 028	16,0	976	15,1	1 028	976
- femmes seules	1 440	22,5	1 292	20,0	1 440	1 292
Autres ménages sans famille	102	1,6	124	1,9	239	260
Ménages avec famille(s)	3 842	59,9	4 064	62,9	10 914	12 176
dont la famille principale est :						
- un couple sans enfant	1 748	27,3	1 636	25,3	3 595	3 344
- un couple avec enfant(s)	1 529	23,8	1 912	29,6	5 844	7 484
- une famille monoparentale	566	8,8	516	8,0	1 475	1 348

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations complémentaires.

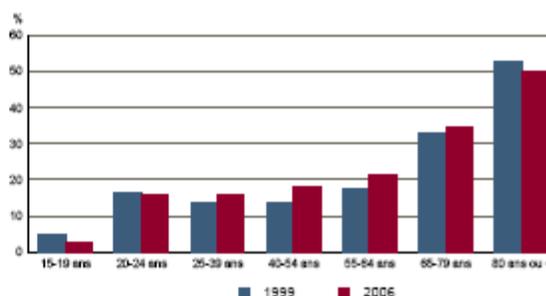
FAM G1M - Évolution de la taille des ménages

Nombre moyen d'occupants par résidence principale



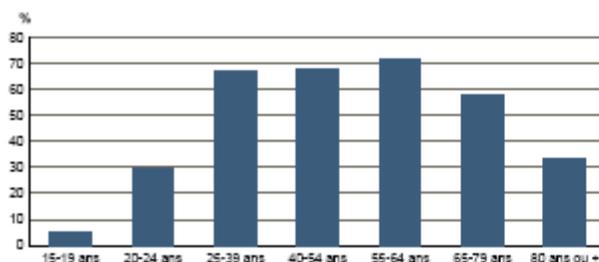
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



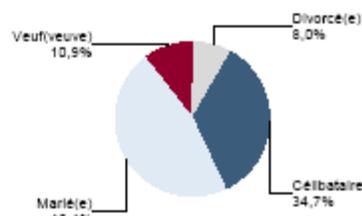
Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge en 2006



Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

FAM G4 - État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2006



Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

Impôts et revenus des foyers fiscaux

REV T1 - Impôts sur le revenu des foyers fiscaux

	2007	Evolution 2006-2007 en %
Ensemble des foyers fiscaux	8 484	-0,6
Revenu net imposable (K Euros)	148 870	-0,2
Revenu net imposable moyen (Euros)	17 547	0,4
Impôt moyen (Euros)	574	5,6
Foyers fiscaux imposés	3 770	1,7
Proportion	44,4 (%)	1,0 points
Revenu net imposable (K Euros)	106 353	0,3
Revenu net imposable moyen (Euros)	28 210	-1,4
Impôt moyen (Euros)	1 292	3,2
Foyers fiscaux non imposés	4 714	-2,8
Proportion	55,6 (%)	-1,0 points
Revenu net imposable (en K Euros)	42 517	-1,3
Revenu net imposable moyen (Euros)	9 019	1,1

Source : DGI, impôt sur le revenu des personnes physiques.

REV G1 - Evolution du revenu net imposable moyen - Ensemble des foyers fiscaux

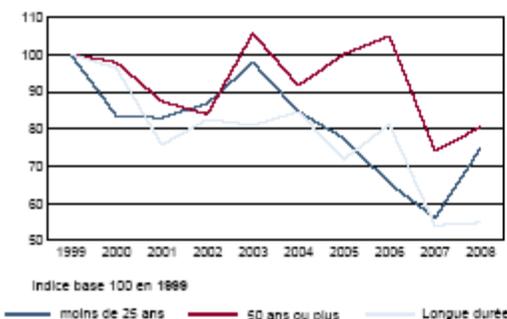
Le calcul du revenu imposable en 2006 a été modifié en conséquence le graphique présentant l'évolution du revenu net imposable moyen n'est pas édité

CHOM T1 - Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) selon le sexe et l'âge

	Au 31 décembre 2008		Evolution 2007 - 2008 en %				
	Ensemble	%	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Ensemble	749	100,0	397	352	19,3	32,3	7,8
15 à 24 ans	136	18,2	80	56	33,3	66,7	3,7
25 à 49 ans	498	66,5	266	232	18,6	33,0	5,5
50 ans ou plus	115	15,4	51	64	8,5	-1,9	18,5
Chômeurs de longue durée	210	100,0	107	103	1,4	23,0	-14,2
15 à 24 ans	8	3,8	c	c	-11,1	c	c
25 à 49 ans	146	69,0	78	67	8,2	39,3	-14,1
50 ans ou plus	57	27,1	c	c	-10,9	c	c

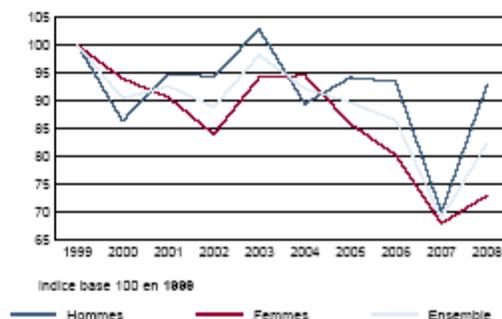
Champ : DEFM de catégories 1 à 3 hors activité réduite.
Source : Dares, Statistiques du marché du travail.

CHOM G1 - Evolution du nombre de DEFM selon l'âge



Champ : DEFM de catégories 1 à 3 hors activité réduite.
Source : Dares, Statistiques du marché du travail.

CHOM G2 - Evolution du nombre de DEFM selon le sexe



Champ : DEFM de catégories 1 à 3 hors activité réduite.
Source : Dares, Statistiques du marché du travail.

CHOM T2 - DEFM selon le motif d'inscription

	Au 31 décembre 2008			Evol 2007-2008 en %	
	Ensemble	%	dont femmes	Ensemble	Femmes
Ensemble	749	100,0	352	19,3	7,8
dont : licenciement	133	17,8	59	11,9	18,0
démission	38	5,1	20	46,2	17,6
fin de contrat à durée limitée	256	34,2	104	40,7	19,5
première entrée	23	3,1	10	35,3	-16,7

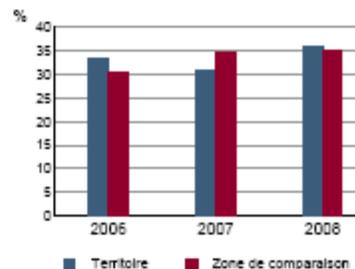
Champ : DEFM de catégories 1 à 3 hors activité réduite.
Source : Dares, Statistiques du marché du travail.

DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2008

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	86	100,0	8,6
Industrie	3	4,6	2,1
Construction	11	16,9	12,4
Commerce	21	32,3	13,9
Services	30	46,2	7,9

Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (SIRÈNE).

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Note de lecture : rapport des créations d'une année au nombre total des créations des années 2006 à 2008

Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (SIRÈNE).

DEN T2 - Créations d'entreprises individuelles par secteur d'activité en 2008

	Entreprises individuelles créées	Part en % dans l'ensemble des créations
Ensemble	48	88,2
Industrie	2	66,7
Construction	8	72,7
Commerce	11	52,4
Services	22	73,3

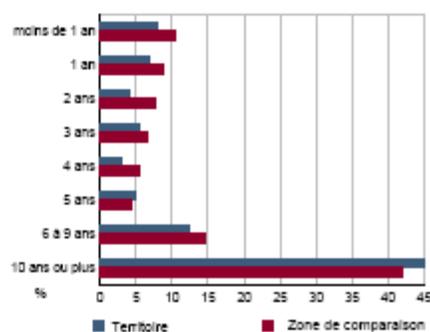
Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (SIRÈNE).

DENT T3 - Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2008

	Nombre	Evol. (%) 2000 - 2008
Ensemble	786	3,2
Industrie	145	-21,2
Construction	89	20,3
Commerce	151	-8,5
Services	380	19,5

Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (SIRÈNE).

DEN G2 - Âge des entreprises au 1er janvier 2008



Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, REE (SIRÈNE).

Revenus fiscaux des ménages

REV T2 - Ménages fiscaux

	2007
Nombre de ménages fiscaux	6 467
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	14 306
Part des ménages fiscaux imposés en %	51,4

Source : Insee, Revenus fiscaux localisés des ménages.

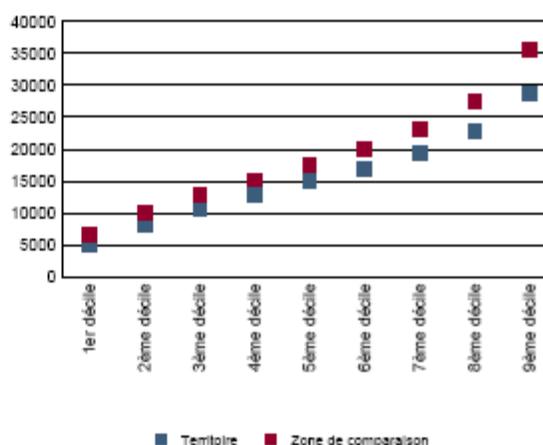
REV T3 - Ménages : distribution des revenus déclarés en euros par unité de consommation

	2007
Médiane	14 958
Rapport inter-déciles (sans unité) ⁽¹⁾	5,7
Limite du 1er quartile	9 531
Limite du 2ème quartile (médiane)	14 958
Limite du 3ème quartile	21 006
Limite du 1er décile	5 038
Limite du 2ème décile	8 146
Limite du 3ème décile	10 697
Limite du 4ème décile	12 800
Limite du 5ème décile (médiane)	14 958
Limite du 6ème décile	16 940
Limite du 7ème décile	19 444
Limite du 8ème décile	22 736
Limite du 9ème décile	28 655

(1) : le rapport inter-déciles (9ème décile/1er décile) établit le rapport entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles, en étant de chaque côté les 10% de personnes aux revenus par unité de consommation les plus extrêmes.

Source : Insee, Revenus fiscaux localisés des ménages.

REV G2 - Ménages : distribution des revenus déclarés en euros par unité de consommation en 2007



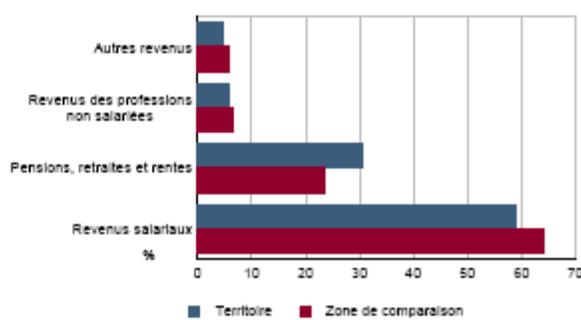
Source : Insee, Revenus fiscaux localisés des ménages.

REV T4 - Ménages : structure des revenus déclarés

	2007
	Part en %
Revenus salariaux	58,9
Pensions, retraites et rentes	30,6
Revenus des professions non salariées	5,8
Autres revenus	4,7

Source : Insee, Revenus fiscaux localisés des ménages.

REV G3 - Ménages : structure des revenus déclarés en 2007



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés des ménages.

Introduction

Population fragile, pauvre, précaire... sont des expressions souvent employées indifféremment. Elles renvoient pourtant à des concepts et à des registres différents : la pauvreté évoque le dénuement, la précarité l'absence de certitude quant au lendemain, la fragilité des prédispositions à basculer d'un état à un autre.

A l'instar du revenu médian ou de la proportion des ménages non imposés à l'IRPP, la part de la population qui vit sous le seuil de bas revenu est un indicateur synthétique de la situation sociale, en fournissant une mesure de la pauvreté. La précarité ou pauvreté des populations résidentes fait souvent partie des dimensions qui préoccupent les décideurs, qu'ils agissent dans le champ des politiques sociales, bien sûr, mais aussi du développement économique ou de l'aménagement du territoire.

La pauvreté a plusieurs visages et ne se laisse pas appréhender ni mesurer facilement. La proportion de la population vivant avec un "bas revenu" diffère sensiblement d'un territoire à l'autre, elle ne se répartit pas de façon homogène sur le territoire et les causes de la pauvreté sont plurielles : elle touche des populations hétérogènes, du point de vue de l'âge, de la situation familiale, de l'accès au logement, du niveau de qualification, du rapport à l'emploi ou encore de l'état de santé. Les trajectoires de ces personnes sont multiples, les franchissements du seuil de bas revenu –dans un sens et dans l'autre- sont fréquents pour les allocataires en emploi, la pauvreté transitoire reste exceptionnelle et l'enracinement dans la pauvreté est un phénomène très préoccupant, car ce noyau dur n'est vraiment sensible ni aux embellies de la conjoncture ni aux politiques ciblées.

La faiblesse des ressources financières est incontestablement la facette la plus visible de la précarité. La prise en compte des revenus fiscaux des ménages mais aussi du montant des allocations permettent de cerner le profil des populations dont les ressources financières sont nettement inférieures à celles des autres ménages. Dans ce type d'approche on se doit de rapporter les revenus à un nombre "d'unités de consommation" (UC) qui traduit la composition des familles et des économies d'échelle qui en découlent. Une précarité financière multidimensionnelle se dessine alors où les jeunes, les familles monoparentales et les aînés ruraux sont sur représentés.

Plus de la moitié des allocataires à bas revenus ne perçoivent pas de minima sociaux. Connaissant les plus grandes difficultés d'insertion sur le marché du travail, les jeunes de moins de trente ans sont les plus touchés par la précarité financière. Les familles monoparentales sont, elles aussi sur représentées dans les catégories de population à bas revenus.

Les principales questions auxquelles on peut chercher à répondre sont les suivantes :

- La pauvreté est-elle marquée sur le territoire, par rapport aux zones de référence ? Note-t-on sur ce territoire une spécificité des facteurs prédisposant le plus nettement à la pauvreté monétaire ? Les populations potentiellement fragiles (du point de vue familial, de l'emploi, des prestations, du logement ...) sont-elles nombreuses ?
- Qui sont ceux qui vivent en situation de pauvreté ? Quel est la part des ménages à bas revenu ou non couverte par un minima sociaux ? Leur nombre a-t-il évolué récemment plus ou moins vite que celui ces chômeurs, des bénéficiaires du RMI, la population totale ... ? Quelle est la proportion d'allocataires à bas revenus depuis plus de 2 ans ?

Minima sociaux

➤ Objectif ou questionnement

Poids des minima sociaux

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre allocataires bénéficiaires RMI ou API	CAF MSA	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - <u>Indicateurs</u> : allocrmi et allocapi	12/2008 annuelle
Population couverte par le RMI ou l' API	CAF MSA	Communauté de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - <u>Indicateurs</u> : pcrmi et pcapi	
Nombre allocataires bénéficiaires AAH	CAF MSA	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - <u>Indicateurs</u> : allocaah	12/2008 annuelle
Population couverte par l' AAH	CAF MSA	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - <u>Indicateurs</u> : pcaah	12/2008 annuelle
Nombre de bénéficiaires ASS	Pôle Emploi	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - <u>Indicateurs</u> : BFM_ASS_200812	12/2008 annuelle

➤ Définitions

- ✓ **Le revenu minimum d'insertion (RMI)** a pour vocation de garantir un revenu minimal aux personnes les plus démunies, âgées de plus de 25 ans ou ayant un enfant à charge. Son montant est fonction de la dimension de la famille et des ressources éventuelles.
Le revenu minimum d'insertion est remplacé par le Revenu de solidarité active (RSA), à compter de juin 2009.
- ✓ **Le revenu de solidarité active (RSA)** remplace le RMI et l'API à compter du 01/06/2009 .
- ✓ Il est versé aux personnes sans ressources ou dont les revenus sont très peu élevés, en raison d'une activité professionnelle faible, afin de leur garantir un revenu minimal.
- ✓ **L'Allocation de parent isolé (API)** est une allocation différentielle assurant un revenu minimum à un parent isolé ou une femme enceinte vivant seule. Elle est versée pendant les douze mois suivant l'événement ayant provoqué l'isolement ou jusqu'à ce que le plus jeune enfant ait atteint l'âge de trois ans. L'Allocation de parent isolé est remplacée par le Revenu de solidarité active (RSA) à compter de juin 2009.
- ✓ **L'Allocation adulte handicapé (AAH)** est une allocation différentielle assurant un revenu minimum aux adultes ayant un taux d'incapacité supérieur à 80 % ou reconnues dans l'incapacité de se procurer un emploi.
- ✓ **L'Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est accordée aux demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits aux allocations d'assurance chômage ; elle est versée pour une durée de six mois, renouvelable tant que l'allocataire continue à respecter les conditions d'attribution. Elle peut être versée à taux plein ou être une allocation différentielle qui complète le revenu pour le porter au niveau du seuil de ressources considéré comme minimal.

Populations fragiles

➤ Objectif ou questionnement

Poids des populations fragiles

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre de demandeurs emploi Catégorie A	Pôle Emploi	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/the_mes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - Indicateurs : DEFM_Cat_200812	12/2008 annuelle
Médiane des revenus fiscaux	INSEE-DGFip	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/the_mes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - Indicateurs : rev_fis_médiane	12/2007 annuelle
1 ^{er} quartile des revenus fiscaux	INSEE-DGFip	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/the_mes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - Indicateurs : rev_fis_1^{er}_Q	12/2007 annuelle

➤ Définitions

- ✓ **Les demandeurs d'emploi de catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Cette catégorie statistique correspond aux catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi : catégorie A = catégories 1, 2, 3 hors activité réduite.

Catégories du Pôle emploi

Type de contrat recherché

Pas d'activité réduite au cours du mois ou d'une durée n'excédant pas 78 heures

Contrat à durée indéterminée, à temps plein

Catégorie 1

Contrat à durée indéterminée, à temps partiel

Catégorie 2

Contrat à durée déterminée ou mission d'intérim

Catégorie 3

- ✓ **Un ménage** est défini comme l'ensemble des occupants d'un même logement.
- ✓ **Les ménages fiscaux** sont constitués par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Sont écartés des ménages fiscaux, les personnes vivant hors de logements ordinaires, et notamment celles vivant en collectivité mais aussi les ménages ayant connu un événement de type mariage, décès ou séparation au cours de l'année. Par ailleurs, les étudiants rattachés fiscalement à leurs parents sont inclus dans le ménage fiscal de ceux-ci même s'ils occupent un logement indépendant.
- ✓ **Le revenu fiscal** est la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la « déclaration des revenus », avant abattement. Il s'agit de revenus avant impôts et versement de prestations sociales. Par conséquent, le revenu fiscal ne permet pas de tirer de conclusion en termes de niveau de vie des ménages.
- ✓ Afin de tenir compte de la taille des ménages, on utilise la notion d'**unité de consommation (UC)**. En étudiant les revenus fiscaux par unité de consommation, on peut comparer des zones qui seraient différentes sur le plan des structures familiales. Par rapport au revenu d'une personne, il permet de prendre en compte les économies d'échelle résultant de la vie en groupe. Le nombre d'UC d'un ménage est évalué de la manière suivante : le premier adulte du ménage compte pour une unité, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.
- ✓ **Le premier quartile (Q1)** du revenu fiscal par UC est tel que 25 % des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et 75 % des personnes présentent un revenu supérieur.
- ✓ **La médiane** du revenu fiscal par UC partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.

Seuil de précarité

➤ Objectif ou questionnement

Quelle population vit sous le seuil de précarité ?

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre allocataires bas revenus	CAF-MSA	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - Indicateurs : alloc65br	12/2008 annuelle
Nombre de familles monoparentales à bas revenus	CAF-MSA	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - Indicateurs : monop65br	12/2008 annuelle
Nombre de familles nombreuses à bas revenus	CAF-MSA	Communautés de communes Département	Tableau de bord social 2009, Insee : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - Indicateurs : coupl365br	12/2008 annuelle

➤ Définitions

- ✓ **Le revenu par unité de consommation (RUC)** permet de comparer le niveau de vie des ménages de taille et de composition différentes et de prendre en compte les économies d'échelle qui en découlent. Le revenu mensuel (disponible avant impôts, comprenant les prestations versées par les CAF-MSA) est rapporté au nombre d'unités de consommation (UC).
- ✓ **Unité de consommation (UC)** : obtenue en additionnant les membres du foyer, pondérée par les coefficients suivants :
 - 1 pour l'allocataire,
 - 0,5 par adulte supplémentaire et les enfants à charge de 14 ans ou plus,
 - 0,3 par enfant de moins de 14 ans.On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales (cet ajout est spécifique aux fichiers CAF-MSA).
- ✓ **Les allocataires à bas revenus** se définissent comme étant au dessous du seuil de bas revenus. Ce seuil repose sur une définition statistique qui a été revue en 2006 pour se rapprocher des standards européens. Il a été fixé à 60 % du revenu médian (source enquête revenus fiscaux). Il correspond à 903 € par mois et par unité de consommation pour les revenus déclarés 2007.

Illustration

Indicateurs sur la pauvreté et la précarité et interprétations pour la communauté de commune de Thiers

➤ Profil des allocataires bas revenus en terme de situation familiale

	Thiers communauté		Puy de Dôme	
	nombre	taux	nombre	taux
Nombre d'allocataires bas revenus	1 271		33 630	
Nombre de familles monoparentales bas revenus (par rapport au nombre total de bas revenus)	316	24,86 %	8 066	23,98 %
Nombre de familles nombreuses bas revenus (par rapport au nombre total de bas revenus)	126	9,91 %	2 564	7,62 %

En termes de composition familiale, les familles nombreuses vivant sous le seuil de précarité prennent une part plus importante sur la Communauté de Communes de Thiers que sur l'ensemble du département.

➤ Poids des allocataires bas revenus dans la population totale allocataire

	Thiers communauté		Puy de Dôme	
	nombre	taux	nombre	taux
Nombre d'allocataires bas revenus (par rapport au nombre total allocataires)	1 271	46,80 %	33 630	36,40 %
Nombre de personnes couvertes bas revenus (par rapport à l'ensemble des personnes couvertes)	3 059	41,33 %	75 835	29 %
Nombre de familles monoparentales bas revenus par rapport à l'ensemble des familles monoparentales	316	71,33 %	8 066	56,80 %
Nombre de familles nombreuses bas revenus par rapport à l'ensemble des familles nombreuses	126	40,80 %	2 564	26,14 %

Le nombre d'allocataires vivant sous le seuil de précarité a un poids plus important sur la Communauté de communes de Thiers que sur l'ensemble du département : près d'un allocataire sur deux pour la Communauté de Communes de Thiers, un peu plus d'un sur trois pour le Puy de Dôme ; il s'agit en particulier de familles monoparentales et de familles nombreuses (avec trois enfants ou plus).

➤ **Poids des minima sociaux :**

	Thiers communauté	Puy de Dôme
Nombre d'allocataires bénéficiaires d'un des trois minima (RMI, API, AAH)	749	18 988
Poids dans l'ensemble des allocataires	27,60 %	20,56 %
Nombre de personnes couvertes par un des trois minima sociaux (RMI, API, AAH)	1 483	34 476
Poids dans l'ensemble de la population	9,30 %	5,50 %

Plus d'un allocataire sur quatre est bénéficiaire d'un des trois minima versés par la CAF pour Thiers Communauté, un sur cinq pour l'ensemble du département.

Près de 10 % de l'ensemble de la population résidant sur Thiers Communauté perçoit un de trois minima API ou Rmi ou Aah, soit près de deux fois plus que sur l'ensemble du département.

➤ **Les revenus fiscaux :**

	Thiers communauté	Puy de Dôme
Revenu fiscal 1er quartile	9 804	11 929
Revenu fiscal médian	14 975	17 515

La population de Thiers Communauté a des revenus plus faibles que celle de l'ensemble du département : un quart déclare des revenus inférieur ou égal à 9 804 € (11 929 € pour le département), la moitié de la population vit avec des revenus inférieurs ou égaux à 14 975 €.

Introduction

L'accueil du jeune enfant constitue une préoccupation partagée par l'Etat et la Branche Famille ; c'est une des deux politiques majeures, pour les années à venir.

L'enjeu consiste à favoriser un développement harmonisé de l'offre d'accueil sur les territoires et à réduire les disparités en matière de couverture des besoins.

Pour cela, des outils d'analyse de l'offre de besoins sont nécessaires.

L'ensemble de ces indicateurs doit permettre :

- d'analyser le contexte territorial par rapport à la population : évolution et poids relatif de la population enfantine,
- d'appréhender le besoin d'équipement en matière d'accueil des jeunes enfants (évolution du poids de cette population, taux d'attente des parents) ou en matière de loisirs.

Poids de la population enfantine

➤ Objectif :

Déterminer le nombre et le poids des enfants de moins de 6 ans par catégorie au sein de la population allocataire.

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre de naissances domiciliées	INSEE	Communautés de communes Département	Site de l'INSEE : http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/baseTelechProduit.asp?strProd=622&IdSousTheme=5&IdSource=&NomThemeOuSource=F%C3%A9condit%C3%A9-Esp%C3%A9rance+de+vie-Mortalit%C3%A9	2008 annuelle
Population couverte par la CAF	CAF MSA INSEE	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre total d'enfants à charge	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre de naissances d'un premier enfant	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative/nombre total d'enfants	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre d'enfants de 3 à moins de 6 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative/nombre total d'enfants	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative/nombre total de familles	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre de familles avec enfants de 3 à moins de 6 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative /nombre total de familles	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle

Nombre de bénéficiaires de la PAJE	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
------------------------------------	------------	--	---	-------------------------

➤ **Définition :**

- ✓ Les statistiques annuelles, concernant les **naissances domiciliées**, sont dressées à partir des bulletins statistiques de l'état civil, établis par les maires, au moment et dans la commune où ont lieu les naissances. Elles portent sur les événements survenus en France pour toutes les communes de Métropole et des Départements d'outre-mer. Ces statistiques n'incluent que les enfants nés vivants.
- ✓ **La population couverte par la Caf ou la MSA** désigne l'allocataire et ses ayants droits.
- ✓ **La prestation d'accueil du jeune enfant** comprend la prime à la naissance ou à l'adoption, l'allocation de base pour les enfants âgés de moins de 3 ans, le complément libre choix d'activité pour les parents qui ont cessé ou réduit leur activité professionnelle pour élever leur enfant, le complément de libre choix du mode de garde pour les enfants de moins de 6 ans gardés par une assistante maternelle ou par une garde à domicile. Le versement de cette prestation est soumis à conditions de ressources.

Approche des besoins potentiels de modes d'accueil

➤ Objectif :

Déterminer le poids des enfants dont les deux parents ou le monoparent exerce(nt) une activité

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre d'enfants de moins de 3 ans dont les 2 parents ou le monoparent exerce(nt) une activité	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative par rapport au nombre total d'enfants moins de 3 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre d'enfants de 3 à moins de 6 ans dont les 2 parents ou le monoparent exerce(nt) une activité	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative par rapport au nombre total d'enfants de 3 à moins de 6 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle

➤ Définition :

- ✓ Pour déterminer le besoin potentiel en matière d'accueil du jeune enfant, il faut rapporter le nombre d'enfants de moins de trois ans dont les ou le parent exerce une activité (emploi ou chômeur) au nombre total d'enfants de cette même tranche d'âge.
- ✓ Certains enfants n'entrent pas dans le cadre de sélection mais peuvent toutefois être potentiellement demandeurs de garde (enfants dont les parents n'exercent pas d'activité en tant que telle mais suivent une formation, recherchent un emploi et font garder leur enfant).
- ✓ A l'inverse, les enfants répondant à ces critères de sélection n'ont pas forcément recours au mode de garde (horaires décalés des parents...).

➤ Indicateurs complémentaires (qualitatifs) :

- ✓ Existence d'un **contrat Enfance Jeunesse** sur le territoire

Mesurer la capacité d'accueil individuel

➤ Objectif :

Dénombrer les enfants gardés par une assistante maternelle agréée et les enfants gardés à domicile par une employée de maison.

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre d'enfants de moins de trois ans pour lesquels un CMG est perçu	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.a.fr	12/2008 annuelle
Part relative par rapport à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre d'enfants de 3 à moins de 6 ans pour lesquels un CMG ou une AFEAMA est perçu(e)	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative par rapport à l'ensemble des enfants de 3 à moins de 6 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre d'assistantes maternelles agréées	Conseil Général	Communautés de communes Département	http://www.pfoss-auvergne.fr/upload/publications/asmat2008.pdf	12/2008 annuelle
Capacité théorique d'accueil des assistantes maternelles	Conseil Général	Communautés de communes Département	http://www.pfoss-auvergne.fr/upload/publications/asmat2008.pdf	12/2008 annuelle

➤ Définition :

- ✓ Le **Complément de libre choix du mode de garde (CMG)** est versé pour tout enfant de moins de 6 ans gardé par une assistante maternelle. Il se substitue à l'Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (AFEAMA).

Mesurer l'offre d'accueil en équipement collectif

➤ Objectif :

Dénombrer le nombre d'enfants de moins de 6 ans accueillis en équipements collectifs et analyser la capacité d'accueil de ces services

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre d'enfants de 0 à 4 ans accueillis en équipement collectifs agréés	CAF	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr	12/2008 annuelle
Nombre d'enfants de 0 à 6 ans accueillis en équipements collectifs agréés	CAF	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr	12/2008 annuelle
Nombre de places offertes	CAF	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr	12/2008 annuelle

➤ Définition :

- ✓ **Nombre d'enfants accueillis** = nombre d'enfants accueillis dans les structures agréées qui bénéficient d'un financement Caf – enfants qui ont été accueillis au moins une fois dans l'année.
- ✓ **Nombre de places offertes** = nombre de places agréées par la Pmi et qui bénéficient d'un financement Caf = capacité maximum sans pondération et fonction de la durée d'activité de la structure. A certaines périodes (flux, absence de personnel), le nombre de places réelles offertes peut être inférieur.

➤ Interprétation et Limites :

Selon l'amplitude d'ouverture des structures et selon les plannings des parents, une place peut accueillir un ou plusieurs enfants.

Approcher les besoins en accueil de loisirs des enfants de plus de 6 ans

➤ Objectif :

Dénombrer le nombre d'enfants âgés de 6 à 11ans ayant un besoin d'accueil en structure et analyser la capacité d'accueil de ces services

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre d'enfants de 6 à 11ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre d'enfants de 6 à 11 ans dont les deux parents ou le monoparent exerce(nt) une activité	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative par rapport au nombre total d'enfants de 6 à 11 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre de familles avec enfants de 6 à 11 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative par rapport au nombre total de familles	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre de familles avec enfants de 6 à 11 ans dont les 2 parents ou le monoparent exerce(nt) une activité	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative par rapport au nombre total de familles avec enfants de 6 à 11 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Nombre de ALSH	CAF	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr	12/2008 annuelle

➤ Définition :

- ✓ Pour déterminer le **besoin potentiel en matière d'accueil de loisirs**, il faut rapporter le nombre d'enfants âgés de 6 à 11 ans dont les ou le parent exerce (nt) une activité (emploi ou chômeur) au nombre total d'enfants de cette même tranche d'âge.

➤ Interprétation et Limites :

- ✓ Certains enfants n'entrent pas dans le cadre de sélection mais peuvent toutefois être potentiellement demandeurs de loisirs (enfants dont les parents n'exercent pas d'activité en tant que telle mais suivent une formation, recherchent un emploi et font garder leur enfant).

➤ Indicateurs complémentaires (qualitatifs) :

- ✓ Existence d'un contrat **Enfance Jeunesse** sur le territoire

Mesurer la garde par l'un des parents ayant cessé temporairement son activité

➤ Objectif :

Dénombrer les enfants gardés par un des deux parents ou le parent ayant cessé temporairement son activité

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre d'enfants de moins de trois ans pour lesquels un CLCA est perçu	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle
Part relative par rapport à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 annuelle

➤ Définition :

- ✓ Le **Complément libre choix d'activité (CLCA)** peut être attribué dès le premier enfant, et pour chaque nouvel enfant, si un des deux parents ou le parent cesse ou réduit son activité professionnelle pour élever son ou ses enfants.
Pour un enfant à charge, il est versé pendant une période maximale de 6 mois décompté à partir du mois de fin de perception des indemnités journalières de maternité, de paternité, d'adoption ou de maladie, ou à défaut, à partir de la naissance.
Pour deux enfants à charge ou plus, il est versé jusqu'au mois précédent le 3^{ème} anniversaire du dernier enfant.

Illustration

Indicateurs sur l'enfance et la famille et interprétations pour la communauté de commune de Thiers, 2008

➤ Poids de la population infantine

	Thiers Communauté		Puy de Dôme	
	nombre	taux	nombre	taux
Nombre enfants de moins de 3 ans (par rapport au nombre total d'enfants à charge)	542	16,40 %	19 421	17 %
Nombre enfants de 3 à moins de 6 ans (par rapport au nombre total d'enfants à charge)	518	15,70 %	17 725	15,60 %

Les enfants âgés de moins de 3 ans et de 3 à moins de 6 ans sont proportionnellement aussi nombreux sur la Communauté de communes de Thiers que sur l'ensemble du département.

➤ Poids des enfants dont les deux parents ou le monoparent exerce(nt) une activité

	Thiers Communauté	Puy de Dôme
Nombre enfants moins de 3 ans dont les 2 parents ou le monoparent exerce(nt) une activité	252	11 537
Part relative par rapport au nombre total d'enfants de moins de 3 ans	46,49 %	59,40 %
Nombre enfants moins de 3 à moins 6 ans dont 2 parents ou le monoparent exerce(nt) une activité	289	11 554
Part relative par rapport au nombre total d'enfants de 3 à moins de 6 ans	55,79 %	65,18 %

Un enfant sur deux âgé de moins de six ans peut avoir besoin d'un mode de garde sur Thiers Communauté ; ce besoin est moins prégnant que sur l'ensemble du département où il s'agit deux enfants sur trois de cette tranche d'âge sont concernés.

➤ Nombre d'enfants ayant un mode de garde individuel (assistante maternelle ou garde à domicile) :

	Thiers Communauté	Puy de Dôme
Nombre enfants moins de 3 ans bénéficiaires CMG (assistante maternelle ou employée de maison)	131	6 116
Part relative par rapport aux enfants potentiellement demandeurs d'un mode d'accueil (enfants de moins de 3 ans)	51,98 %	53,01 %
Part relative par rapport à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans	24,17 %	31,49 %

Si l'on compare les enfants gardés individuellement par rapport aux enfants potentiellement demandeurs de garde, le taux est identique pour Thiers Communauté et le département. Si cette comparaison se fait par rapport à l'ensemble des enfants de moins de trois ans, le taux est plus faible sur Thiers Communauté que sur l'ensemble du département.

Pour compléter cette analyse, il faut observer la part des enfants gardés par un des deux parents ayant cessé son activité et celle des enfants gardés en structure dans ces deux sous populations.

➤ **Nombre d'enfants gardés par leur(s) parent(s)**

	Thiers Communauté	Puy de Dôme
Nombre enfants moins de 3 ans bénéficiaires Complément Libre Choix d'Activité	150	5 384
Part relative par rapport aux enfants potentiellement demandeurs d'un mode d'accueil (enfants de moins de 3 ans)	59,52 %	46,67 %
Part relative par rapport à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans	27,68 %	27,72 %

Les enfants gardés par leurs parents représentent près de deux enfants sur trois potentiellement demandeurs de garde pour la Communauté de Communes de Thiers, alors qu'ils constituent moins de 50 % pour le département.

Comparé à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans, le poids est identique entre la Communauté de Communes et le département

Il existe une seule structure d'accueil du jeune enfant sur la Communauté de communes de Thiers, qui offre 15 places.

➤ **Poids des enfants âgés de 6 à 11 ans :**

	Thiers Communauté	Puy de Dôme
Nombre enfants de 6 à 11 ans	999	36 177
Nombre enfants de 6 à 11 ans dont les 2 parents ou le monoparent exerce(nt) une activité	486	22 800
Part relative par rapport au nombre total d'enfants de 6 à 11 ans	48,65 %	63,02 %

Près d'un enfant âgé de 6 à 11 ans peut avoir besoin potentiellement d'un accueil sur la Communauté de communes de Thiers, ils sont deux sur trois pour l'ensemble du département.

La communauté de communes de Thiers a deux structures d'accueil de loisirs sans hébergement.

Introduction

Le risque de perte d'autonomie, qu'elle soit physique ou mentale, augmente avec l'âge ; certaines personnes âgées de 60 ans ou plus requièrent des besoins croissants d'aide pour accomplir les gestes de la vie quotidienne. L'accroissement du nombre de personnes âgées dépendantes est principalement lié aux évolutions démographiques.

Dans le département du Puy de Dôme, la part des seniors âgés de 60 ans et plus ne va pas cesser d'augmenter dans les années qui viennent : en 2005, ils représentaient 22 % de la population du département : d'après les projections démographiques de l'INSEE, trois habitants sur dix (32 %) auraient plus de 60 ans en 2030.

Le nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans augmenterait de 43 % entre 2005 et 2020, puis diminuerait légèrement de 4 % au cours des années 2020. En revanche, le rythme de progression du nombre de personnes de plus de 75 ans doublerait, + 19 % de 2005 à 2020, + 38 % de 2020 à 2030 ; cette tranche d'âge est celle la plus touchée par les problèmes de dépendance.

L'accompagnement du vieillissement de la population est un des axes majeurs de la politique d'action sociale départementale. L'Allocation Personnalisée Autonomie, versée par les Conseil généraux, aux personnes âgées dépendantes vivant à domicile ou en établissement en constitue l'outil principal.

La grille nationale **AGGIR** (Autonomie gérontologie groupes iso-ressources) permet d'évaluer le degré de perte d'autonomie ou le degré de dépendance, physique et psychique, des demandeurs de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), dans l'accomplissement de leurs actes quotidiens.

Cette grille classe les personnes âgées en 6 niveaux de perte d'autonomie :

- **Gir 1** : les personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.
- **Gir 2** : les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante ou celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices.
- **Gir 3** : les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.
- **Gir 4** : comprend les personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillage.
- **Gir 5 et 6** : les personnes très peu ou pas dépendantes.

Le passage en GIR 4 (groupe iso-ressource 4) acte l'entrée de la personne âgée dans la dépendance.

- Comment prévenir cette entrée dans la dépendance ?
- Les territoires sont-ils égaux devant le vieillissement ?
- Quels sont les indicateurs clés qui permettent de situer les territoires les uns par rapport aux autres dans cette « course » à l'entrée dans la dépendance ?
- Quel est le poids des personnes âgées dans la population totale du territoire observé ?
- Combien vivent isolées ? Combien vivent en couples ?
- Dans quel logement vivent-elles ?
- Quel est leur niveau de revenu moyen ? Quelles retraites perçoivent-elles ? De quel régime dépendent-elles ?
- Quelle est l'offre de services sur le territoire observé : maisons de retraite, Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), accueil de jour... ?
- Combien de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) GIR 1 à 4 ?
- Quel est le niveau d'autonomie des personnes âgées ?
- Sont-ils plus souvent à domicile ou en établissement ?

Caractéristiques démographiques des personnes âgées

➤ Objectif :

Mesurer sur un territoire par rapport à la moyenne départementale la part des personnes de 60 ans et plus

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre et part des 60-74 ans <i>dont :</i> - vivant en couples - vivant seules	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.recensement.insee.fr/accesTableauxDetailles.action - Saisir le nom ou le code de la zone - Sélectionner le thème <i>Ménages</i> - Cliquer sur <i>Rechercher</i> - Ouvrir le tableau <i>MEN7 – Population des ménages par sexe, âge et mode de cohabitation</i>	01/01/2006 annuelle
Nombre et part des 75 ans et plus <i>dont :</i> - vivant en couples - vivant seules	INSEE	Communautés de communes Département	http://www.recensement.insee.fr/accesTableauxDetailles.action - Saisir le nom ou le code de la zone - Sélectionner le thème <i>Ménages</i> - Cliquer sur <i>Rechercher</i> - Ouvrir le tableau <i>MEN7 – Population des ménages par sexe, âge et mode de cohabitation</i>	01/01/2006 annuelle

➤ Interprétation et Limites :

Ces indicateurs ne permettent pas à eux seuls de qualifier complètement l'isolement social et familial de la personne âgée.

Approche des conditions de vie des personnes âgées

➤ Objectif :

Identifier la typologie des logements occupés par des personnes âgées et leur niveau de vie

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Part des 60-74 ans vivant dans un logement individuel	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.recensement.insee.fr/accesTableauxDetailles.action - Saisir le nom ou le code de la zone - Sélectionner le thème <i>Résidences principales</i> - Choisir le tableau <i>Résidences principales par type de logement, nombre de personnes et âge de la personne de référence</i>	01/01/2006
Part des 75 ans et plus vivant dans un logement individuel	INSEE	Communautés de communes Département	http://www.recensement.insee.fr/accesTableauxDetailles.action - Saisir le nom ou le code de la zone - Sélectionner le thème <i>Résidences principales</i> - Choisir le tableau <i>Résidences principales par type de logement, nombre de personnes et âge de la personne de référence</i>	01/01/2006
Part des 75 ans et plus vivant dans un logement collectif	INSEE	Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES%5CTC%5CTC_16_DEP.pdf	01/01/2006

➤ Définitions :

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) regroupent l'ensemble des établissements médico-sociaux ou de santé qui accueillent des personnes âgées de façon permanente, temporaire, de jour ou de nuit. Ces établissements regroupent :

- ✓ Les **maisons de retraite** sont des établissements d'hébergement collectif offrant une prise en charge globale de la personne âgée (hébergement en chambre ou en logement, les repas et les divers services spécifiques). Certaines maisons de retraite, dites médicalisées, sont dotées d'une section de cure médicale.
- ✓ Les **logements-foyers** sont un ensemble résidentiel constitué de petits logements autonomes et doté de services collectifs.
- ✓ Les **établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes** (EHPAD).
- ✓ Les **unités de soins de longue durée** (USLD) (long séjour) sont des établissements sanitaires assurant l'hébergement de longue durée des personnes âgées atteintes d'affections chroniques nécessitant un environnement médical permanent avec des moyens plus lourds que ceux des maisons de retraite.
- ✓ Les **résidences d'hébergement temporaire** permettent à la personne âgée de faire face à des difficultés passagères telles que l'absence momentanée de la famille, l'isolement, la convalescence, ou encore l'inadaptation du logement en hiver.

➤ Interprétation et Limites :

Il n'existe pas d'informations sur le niveau de vétusté et d'insalubrité des logements, ni même sur leur confort.

➤ Indicateurs complémentaires :

Une étude a été publiée en février 2007 sur l'isolement des personnes âgées en milieu rural (<http://www.pfoss-auvergne.fr/publications/>).

Une publication sur les projections départementales de population de personnes âgées dépendantes est prévue courant 2010 (1^{er} semestre), avec des résultats départementaux.

Offre de services existant sur le territoire à destination des personnes âgées

➤ Objectif :

Identifier les services d'aide, de soins à domicile, d'accueil, d'hébergement et d'information présents sur le territoire.

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Présence de : SSIAD Maison de retraite Foyer-logement Accueil de jour Service de gériatrie Animation club du 3 ^{ème} âge Espace information (CLIC)	ARS	Communauté de communes	<p>Site internet FINESS : http://finess.sante.gouv.fr/rechercheAvancee.jsp</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indiquer la région, le département et la commune recherchés puis cliquer sur « Ajouter dans la liste » - Cliquer sur le bouton jaune « Catégorie de l'établissement » puis sélectionner le domaine qui vous intéresse (ex : social), l'agrégat (ex : établissements d'hébergement pour personnes âgées (4401)) et la catégorie qui vous intéresse (ex : maison de retraite) puis cliquer sur « Ajouter dans la liste » - Cliquer sur « Chercher » 	Mise à jour des données en continu

➤ Définitions :

- ✓ Les **services de soins infirmiers à domicile** (SSIAD) interviennent principalement auprès de personnes âgées dépendantes, pour différer une hospitalisation ou pour faciliter leur retour à domicile après un séjour à l'hôpital. Une place correspond à la prise en charge d'une personne, à son domicile, pendant un an.
- ✓ Les **Centres locaux d'information et de coordination** (CLIC) sont des guichets d'accueil, d'information et de coordination ayant une structure de proximité pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage et pour les professionnels de gérontologie et du maintien à domicile. Très souvent, un CLIC est aussi un observatoire de la vieillesse et des problématiques liées à la dépendance et il joue le rôle d'animateur du territoire (actions de prévention, conférences, groupe de paroles, forums...)

➤ Interprétation et Limites :

Ces informations ne sont pas suffisamment complètes pour connaître l'offre de places disponibles dans les établissements, ni le délai d'attente.

Part des bénéficiaires d'une aide publique

➤ Objectif :

Apprécier le niveau d'autonomie financière et sociale des personnes âgées.

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre de bénéficiaires de l'APA <i>dont :</i> GIR 1 GIR 2 GIR 3 GIR 4	Conseils généraux	Communauté de communes Département	http://www.pfoss-auvergne.fr/upload/publications/apagir2008.pdf	01/01/2008 annuelle
Nombre de bénéficiaires de l'APA : - vivant à domicile - vivant en établissement	Conseils généraux	Communauté de communes Département	http://www.pfoss-auvergne.fr/upload/publications/apapar_type2008.pdf	01/01/2008 annuelle
Nombre de bénéficiaires de l'ASV l'allocation supplémentaire, ASI, ASPA du régime général	CRAM MSA	Communautés de communes Département	Tableau de bord social : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/auvergne/themes/donnees_detaillees/tabsocial/tabsocial.xls - Choisir la feuille qui correspond à l'échelon géographique recherché - Indicateurs : ASV08	31/12/2008 annuelle

➤ Définitions :

- ✓ **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus dont le niveau de dépendance est évalué en groupe iso ressource (GIR) 1 à 4. L'ouverture des droits n'est pas soumise à conditions de ressources. Une participation financière est toutefois à la charge des bénéficiaires, en fonction de leur niveau de revenus, et de la catégorie de GIR.
- ✓ **La grille Aggir** (Autonomie gérontologique groupe Iso-ressources) classe les personnes âgées en 6 niveaux d'autonomie :
 - GIR1 : les personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale, qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants.
 - GIR2 : les personnes confinées au lit ou au fauteuil dont les fonctions mentales ne sont altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie

courante ou celles dont les fonctions mentales sont altérées mais qui ont conservé leurs capacités motrices.

- GIR3 : les personnes ayant conservé leur autonomie mentale, partiellement leur autonomie locomotrice, mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.
 - GIR4 : comprend les personnes qui n'assument pas seules leur transfert mais qui, une fois levées, peuvent se déplacer à l'intérieur du logement. Elles doivent être aidées pour la toilette et l'habillement.
- ✓ **L'allocation spéciale de vieillesse (ASV)** correspond au nombre de bénéficiaires de l'allocation supplémentaire, de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) du régime général.

➤ **Interprétation et Limites :**

Ces informations ne permettent pas de connaître l'état de santé des personnes âgées (Maladie d'Alzheimer...). Les données concernant l'APA en établissement comptent les personnes âgées du territoire (lieu de résidence avant l'entrée en établissement).

Illustration

Indicateurs sur les personnes âgées et interprétation pour la communauté de commune de Thiers, 2008

➤ Caractéristiques démographiques des personnes âgées et part des bénéficiaires de l'APA

	Thiers Communauté	Puy de Dôme
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	16,1 %	14,4 %
Part des personnes âgées de 75 ans et plus	13,4 %	11,3 %
Nombre de bénéficiaires de l'APA	444	13 111
Dont GIR 1 et 2	116	4 176
Dont GIR 3 et 4	328	8 935

La part des personnes âgées de plus de 60 ans est plus élevée sur Thiers Communauté que sur l'ensemble du département, particulièrement celles des personnes âgées de plus de 75 ans (+ 2 points).

Les bénéficiaires de l'APA les plus « dépendants » représentent un bénéficiaire sur quatre sur Thiers Communauté, ce taux est plus important sur l'ensemble du département (près d'un bénéficiaire sur trois).



POP T1M - Population

	1988	1976	1982	1990	1999	2006
Population	17 665	17 638	17 272	16 428	15 058	14 090
Densité moyenne (hab/km ²)	198,1	197,8	193,7	184,3	168,9	158,0

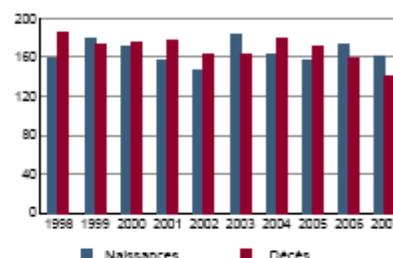
Sources : insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques

	1988 à 1976	1976 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0,0	-0,3	-0,6	-1,0	-0,9
- due au solde naturel en %	+0,3	+0,1	+0,0	+0,0	+0,0
- due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,3	-0,4	-0,6	-1,0	-0,9
Taux de natalité en %	16,0	13,5	11,7	11,4	11,3
Taux de mortalité en %	13,2	12,6	11,5	11,0	11,7

Sources : insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2006 exploitations principales - État civil.

POP G1 - Naissances et décès



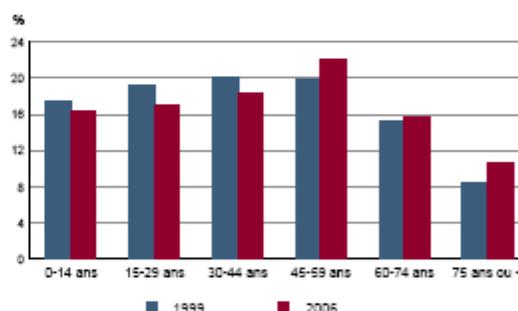
Source : insee, État civil.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2006

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	8 783	100,0	7 327	100,0
0 à 14 ans	1 188	17,6	1 117	15,3
15 à 29 ans	1 255	18,6	1 150	15,7
30 à 44 ans	1 234	18,2	1 344	18,3
45 à 59 ans	1 559	23,1	1 555	21,2
60 à 74 ans	1 021	15,1	1 180	16,1
75 à 89 ans	465	6,9	871	11,9
90 ans ou plus	41	0,6	108	1,5
0 à 19 ans	1 696	25,1	1 526	20,8
20 à 64 ans	3 929	58,1	4 044	55,2
65 ans ou plus	1 139	16,8	1 757	24,0

Source : insee, RP2006 exploitation principale.

POP G2 - Population par grande tranche d'âge



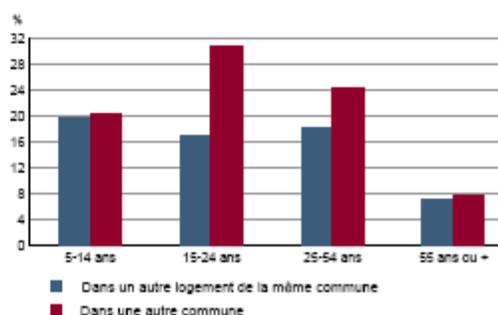
Sources : insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

POP T4M - Lieu de résidence 5 ans auparavant

	2006	%
Personnes de 5 ans ou plus habitant 6 ans auparavant	13 312	100,0
Le même logement	8 906	66,9
Un autre logement de la même commune	1 904	14,3
Une autre commune du même département	1 594	12,0
Un autre département de la même région	162	1,2
Une autre région de France métropolitaine	628	4,7
Un Dom	0	0,0
Hors de France métropolitaine ou d'un Dom	117	0,9

Source : insee, RP2006 exploitation principale.

POP G3 - Part en 2006 des personnes qui résidaient dans un autre logement 5 ans auparavant selon l'âge



Source : insee, RP2006 exploitation principale.

LE LOGEMENT

Introduction

Le logement est un facteur clé de la politique de lutte contre l'exclusion.

Aider les familles à bien vivre dans leur habitat (accès, maintien et amélioration du cadre de vie) contribue à la qualification du territoire et à l'image qu'il renvoie.

Cela se traduit autour d'offres de services qui sont notamment :

- La solvabilisation des ménages par la distribution d'aides légales au logement.
- L'accompagnement des familles dans les opérations d'amélioration de leur logement et de leur cadre de vie.
- La lutte contre l'indécence du logement et l'insalubrité.
- L'accès ou le maintien dans le logement (prévention des expulsions, grâce à un traitement des impayés de loyers et de remboursements de prêts, participation Fonds Solidarité Logement).

Les questionnements :

- Définir les caractéristiques du territoire vis à vis du bâti et de la population ; quelle est la répartition de chaque type d'occupation (propriétaire, locataire parc public ou locataire parc privé)
- Analyser la répartition, l'évolution et le profil des bénéficiaires d'aides au logement ; mise en lumière de zones ou populations fragilisées ; quel est le taux d'effort ou reste à vivre en retenant les seuils de 20 et 30%.
- Déterminer la part des familles en difficultés au regard du logement.
- Approcher les possibilités d'accès au parc public et la mobilité dans le parc ; quelle est la part des logements sociaux ?
- Existe-t-il sur le territoire un programme particulier ?
- Qualifier l'état du parc de logement (indécence, insalubrité, surpeuplement)

Pour compléter les indicateurs déjà déclinés, il est possible de se référer à d'autres travaux à dimension régionale ou départementale tels que entre autres ceux de :

- L'Observatoire de l'habitat du Grand Clermont :
<http://www.clermontmetropole.org/html/publication4.html#obshabitat>
- L'Observatoire de l'habitat de l'Allier : <http://www.allier.fr/334-l-observatoire-de-l-habitat.htm>
- Ainsi que l'exploitation régionale de l'enquête sur l'occupation du parc social (OPS), disponible auprès de l'Association Régionale Auvergne de l'Union Sociale pour l'Habitat : <http://www.ar-auvergne-ush.org/> (à compléter)

Indicateurs d'analyse du contexte territorial au regard de la situation du logement et de l'habitat

➤ Objectif :

Définir les caractéristiques du territoire vis à vis du bâti et de la population

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre total de logements Part des résidences secondaires	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.recensement.insee.fr/accesTableauxDetaillés.action - Saisir le nom ou le code de la zone - Sélectionner le thème <i>Logement</i> - Cliquer sur <i>Rechercher</i> - Ouvrir le tableau <i>LOG1 – Logements construits avant 2004 par type, catégorie et époque d'achèvement de la construction</i>	2006 annuelle
Statut d'occupation : Ménages propriétaires de leur logement Ménages locataires de leur logement dans le parc public Ménages locataires de leur logement dans le parc privé Autres ménages*	INSEE	Communautés de communes Département	http://www.recensement.insee.fr/accesChiffresCles.action - Saisir le nom ou le code de la zone - Sélectionner le thème <i>Logement</i> - Cliquer sur <i>Rechercher</i>	2006 annuelle
Nombre de logements selon le nombre de pièces	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.recensement.insee.fr/accesTableauxDetaillés.action - Saisir le nom ou le code de la zone - Sélectionner le thème <i>Logement</i> - Cliquer sur <i>Rechercher</i> - Ouvrir le tableau <i>LOG2 – Logements par type, catégorie et nombre de pièces</i>	2006 annuelle

➤ Définitions :

- ✓ Le **statut d'occupation** définit les situations juridiques des ménages concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue plusieurs statuts principaux :
 - Le statut de **propriétaire** s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété.

- Le statut de **locataire**, sous locataire s'applique aux ménages acquittant un loyer quel que soit le type de logement qu'ils occupent.
- Autres ménages correspond au statut de logé gratuitement : s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer

Indicateurs d'analyse de la répartition et du profil des bénéficiaires d'aides au logement

➤ Objectif :

Il s'agit d'analyser les évolutions, d'examiner les disparités territoriales et notamment les zones ou les populations à risques

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Part des bénéficiaires d'aides au logement : Par type d'occupation Par type de situation familiale Par type de revenus (minima sociaux, seuil de précarité, chômage)	CAF MSA	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008
Part des ménages locataires bénéficiant d'une aide au logement	CAF MSA INSEE	Communautés de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008 RP2006
Montant moyen du loyer parc public Montant moyen du loyer parc privé Montant moyen du remboursement prêt	CAF MSA	Communes ou Communauté de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008
Montant moyen de l'aide au logement parc public Montant moyen de l'aide au logement parc privé Montant moyen de l'aide au logement accession	CAF MSA	Commune ou Communauté de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008
Nombre allocataires ayant un taux d'effort entre 20 et 30% selon le statut d'occupation Nombre d'allocataires ayant un taux d'effort supérieur à 30% selon le statut d'occupation	CAF MSA	Communauté de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr MSA : famillesecteurfonctionnel.grpint@auvergne.msa.fr	12/2008

➤ Définitions :

- ✓ **La part des bénéficiaires d'aides au logement par type d'occupation** (propriétaire, locataire parc public ou parc privé) ou par type de situation familiale (personne isolée, couple avec ou sans enfants, famille monoparentale) ou par type de situation financière (chômage, bénéficiaire d'un minima, revenus en dessous du seuil de précarité) est rapportée au nombre total de bénéficiaires d'une aide au logement.
- ✓ **La part des ménages locataires bénéficiant d'une aide au logement** est rapportée au nombre total de ménages locataires dans le parc public ou privé ; ne sont pas pris en compte les accédants car le rapport avec le nombre de ménages propriétaires n'est pas significatif.
- ✓ Le **taux d'effort** est le rapport entre la charge financière liée au logement (montant du loyer ou du remboursement de prêt montant de l'aide au logement déduite) et les ressources du ménage allocataire qui l'habite.
- ✓ La **population qualifiée « à risque »** est celle fragilisée par la structure familiale (familles monoparentales, familles nombreuses) ou la situation professionnelle (chômage, revenus sous le seuil de précarité, minima).

Indicateurs liés au maintien dans le logement

➤ Objectif :

Déterminer la part des familles en difficulté au regard du logement

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Nombre d'impayés de logement	CAF DDE CDAPL	Communauté de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr	12/2008
Taux par rapport aux bénéficiaires d'une aide au logement	CAF DDE CDAPL	Communauté de communes Département	Service Pôle Appui au projet CAF : pole-appui.cafclermont-fd@caf.cnafmail.fr	12/2008

CDAPL : Commission départementale des aides publiques au logement

➤ Définition :

- ✓ Les **impayés de logement** regroupent les impayés de loyer et ceux de mensualités de remboursement de prêt en accession ; leur nombre correspond au nombre de ménages connus via les commissions, selon le statut d'occupation : il est rapporté au nombre de bénéficiaires d'une aide au logement, par statut d'occupation.

Indicateurs liés à l'amélioration du cadre de vie

➤ Objectif :

Déterminer l'état du parc de logements indécents, insalubres, les situations de surpeuplement.

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
État d'ancienneté du parc	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.statistiques-locales.insee.fr/esl/accueil.asp - Saisir le nom ou le code de la zone - Valider par <i>Ok</i> - Choisir <i>Dossier thématique</i> - Signet <i>Logement</i>	2006
Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces	INSEE	Communauté de communes Département	http://www.recensement.insee.fr/accesTableauxDetailles.action - Saisir le nom ou le code de la zone - Sélectionner le thème <i>Résidences principale</i> - Cliquer sur <i>Rechercher</i> - Ouvrir le tableau <i>PRINC5 - Résidences principales par type de logement, nombre de pièces et ancienneté d'emménagement</i>	1999-2006 annuelle

➤ Interprétation et Limites :

- ✓ L'état d'ancienneté du logement correspond à la période d'achèvement et ne tient pas compte de réhabilitations éventuelles.

➤ Indicateurs qualitatifs :

- ✓ Concernant les notions d'indignité du logement, il existe des études de repérage au niveau départemental (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées - PDALPD).
- ✓ Une synthèse régionale a été réalisée en 2005, à partir du fichier Filocom, par la DREAL.

Taux de mobilité dans le parc HLM

➤ Objectif :

Approcher les possibilités d'accès au parc HLM et analyser la mobilité dans le parc.

Intitulé de l'indicateur	Sources disponibles	Zones géographiques	Forme de mise à disposition	Dates disponibles Périodicité du suivi
Taux de mobilité	EPLS	Commune Regroupements de communes	Fichier informatique disponible auprès de la DREAL Auvergne Tel : 04.73.34.91.00 <u>Contact</u> : M Jean Yves POUYET	Enquête annuelle Résultats au 1 ^{er} janvier 2007 disponibles au 1 ^{er} semestre 2008
Taux de vacance	EPLS	Commune Regroupements de communes	Fichier informatique disponible auprès de la DREAL Auvergne Tel : 04.73.34.91.00 <u>Contact</u> : M Jean Yves POUYET	

➤ Définitions :

- ✓ **L'enquête sur le parc locatif social (EPLS)** est réalisée annuellement par la direction régionale de l'Équipement avec la collaboration des organismes HLM de la région (et hors région pour ceux qui ont un ou plusieurs programmes en Auvergne) et de l'ARA USH (Association Auvergne de l'Union Sociale pour l'Habitat).
- ✓ **Champ de l'enquête** : logements locatifs conventionnés ou non, faisant l'objet d'un contrat de location et gérés par un organisme HLM, SEM ou agréé (à l'exclusion des logements-foyers, des résidences pour personnes âgées ou handicapées, ...)
- ✓ Le **taux de mobilité** est égal au nombre d'emménagements dans les logements proposés à la location en service depuis au moins un an* rapportés au nombre de logements loués ou proposés à la location en service depuis au moins un an*
* : hormis les logements qui ont été emménagés pour la première fois au cours de l'année de l'enquête

Le taux de mobilité ou taux de rotation mesure la mobilité dans le parc existant. Il concerne les mutations au sein du parc et les sorties du parc.

- ✓ **Le taux de vacance** est égal au nombre de logements vacants parmi les logements proposés à la location rapporté au nombre de logements loués ou proposés à la location.
Est considéré comme logement vacant un logement proposé à la location mais pour lequel il n'existe pas de contrat de location en cours à la date de l'enquête. Les logements vides pour cause de réhabilitation, de vente ou de destruction sont exclus car ils ne sont pas proposés à la location.

Deux indicateurs sont utilisés : vacance de moins de trois mois ou vacance de plus de trois mois.

➤ **Interprétation et Limites :**

- ✓ Un taux de mobilité élevé peut traduire une qualité du parc insatisfaisante ou un environnement peu attractif, mais aussi, par exemple, la présence de jeunes ménages plus mobiles. La baisse du taux de mobilité peut refléter les difficultés rencontrées dans les parcours résidentiels pour différentes causes : paupérisation, vieillissement, coût du logement privé, etc.
- ✓ Le taux de vacance du parc locatif social est un indicateur qui varie peu dans le temps. La vacance prolongée (>3 mois) traduit le plus souvent une inadaptation du parc aux besoins (localisation, taille du logement, ne correspondant pas au besoin).
- ✓ Se référer à l'ensemble de l'enquête EPLS, disponible sur le site de la DREAL, ainsi qu'aux publications annuelles.

Illustration

➤ Analyse de la répartition des bénéficiaires d'aide au logement, 2008

	Thiers Communauté		Puy de Dôme	
	Nombre	taux	Nombre	taux
Nombre bénéficiaires d'une aide au logement (par rapport au nombre total allocataires)	2 021	64,80 %	64 883	59,00 %
Population couverte (/ population totale INSEE)	4 299	26,20%	122 008	19 %
Nombre bénéficiaires d'une aide au logement parc locatif public (/nombre total bénéficiaires aide au logement)	620	30,70 %	16 833	25,90 %
Nombre bénéficiaires d'une aide au logement parc locatif privé (/nombre total bénéficiaires aide au logement)	1 031	51 %	36 756	56,70 %
Nombre total bénéficiaires aides au logement accession (/nombre total bénéficiaires aide au logement)	196	9,70 %	5 947	9,10 %

Le nombre de bénéficiaires d'une aide au logement locataires dans le parc public est particulièrement élevé proportionnellement par rapport à celui de l'ensemble du département.

	Thiers Communauté		Puy de Dôme	
	Nombre	taux	Nombre	taux
Nombre bénéficiaires aide au logement et minima (par rapport au nombre total bénéficiaires aide au logement)	498	24,70%	10 902	16,80%
Nombre bénéficiaires aide au logement et bas revenus (par rapport au nombre total bénéficiaires aide au logement)	953	47,20%	22 477	34,70%
Nombre bénéficiaires aide au logement et chômage (par rapport au nombre total bénéficiaires aide au logement)	271	13,40%	6 400	10%

Le taux de bénéficiaires d'une aide au logement vivant sous le seuil de précarité ou en situation de fragilité est nettement plus fort sur Thiers Communauté que sur l'ensemble du département : près d'un allocataire sur deux, pour Thiers Communauté, un sur trois pour le département.

➤ Taux de mobilité dans le parc HLM :

	Thiers Communauté	Puy de Dôme
Taux de mobilité	11,96 %	10,6 %
Taux de vacance	2,43 %	2,3 %

(données au 01/01/2008)

LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1988	1976	1982	1990	1999	2008
Ensemble	8 807	7 980	7 680	8 316	7 687	8 011
Résidences principales	6 108	6 309	6 360	6 473	6 458	6 414
Résidences secondaires et logements occasionnels	278	352	306	402	309	280
Logements vacants	421	729	854	1 441	830	1 317

Sources : Insee, RP1988 à 1990 dénombremens - RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2008	%	1999	%
Ensemble	8 011	100,0	7 687	100,0
Résidences principales	6 414	80,1	6 458	85,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	280	3,5	309	4,1
Logements vacants	1 317	16,4	830	10,9
Maisons	4 776	59,6	4 233	55,7
Appartements	3 206	40,0	3 060	40,3

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	1999	%
Ensemble	6 414	100,0	6 468	100,0
1 pièce	235	3,7	245	3,8
2 pièces	706	11,0	764	11,8
3 pièces	1 491	23,3	1 593	24,7
4 pièces	1 885	29,4	2 030	31,4
5 pièces ou plus	2 096	32,7	1 826	28,3

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

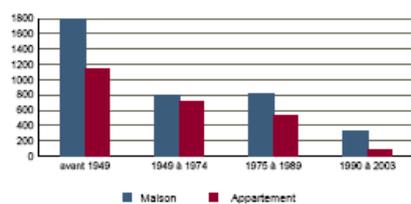
	2008	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,0	3,9
- maison	4,6	4,4
- appartement	3,2	3,2

Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

LOG T5 - Résidences principales en 2006 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2004	8 217	100,0
Avant 1949	2 935	47,2
De 1949 à 1974	1 507	24,2
De 1975 à 1989	1 352	21,8
De 1990 à 2003	423	6,8

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

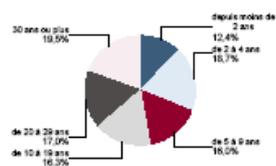
LOG G1 - Résidences principales en 2006 selon le type de logement et la période d'achèvement


Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2006

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par logement / personne	
Ensemble	8 414	100,0	18 840	4,0	1,8
Depuis moins de 2 ans	793	12,4	1 641	3,3	1,6
De 2 à 4 ans	1 202	18,7	2 603	3,5	1,6
De 5 à 9 ans	1 029	16,0	2 615	4,0	1,6
10 ans ou plus	3 390	52,9	6 780	4,4	2,2

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2006


Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2008			Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	1999	
	Nombre	%	Nombre de personnes		Nombre	%
Ensemble	8 414	100,0	18 840	17	8 468	100,0
Propriétaire	3 631	56,6	8 119	23	3 462	53,6
Locataire	2 568	40,0	5 052	8	2 631	40,7
dont d'un logement HLM loué vide	752	11,7	1 759	10	848	13,1
Logé gratuitement	216	3,4	469	11	365	5,7

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

LOG T8M - Confort des résidences principales

	2008		1999	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	8 414	100,0	8 468	100,0
Balle de bain avec baignoire ou douche	6 156	96,0	5 999	92,9
Chauffage central collectif	529	14,5	909	14,1
Chauffage central individuel	3 601	56,1	3 146	48,7
Chauffage individuel "tout électrique"	1 109	17,3	1 076	16,7

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

LOG T9M - Équipement automobile des ménages

	2008		1999	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	8 414	100,0	8 468	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	3 710	57,8	3 452	53,6
Au moins une voiture	5 072	79,1	5 032	77,9
- 1 voiture	3 046	47,5	3 162	49,0
- 2 voitures ou plus	2 027	31,6	1 870	29,0

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.